

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION CAFERUIS

**Certificat d’Aptitude aux Fonctions
d’Encadrement et de Responsable
d’Unité d’Intervention Sociale**

■

SESSION 2026/2027

CANDIDATURE CAFERUIS

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITE D'INTERVENTION SOCIALE

Dossier à retourner par voie postale à ou par mail à Julien Tessier : j.tessier@efpp.fr

Pour tout renseignement complémentaire : 06.63.72.27.53

Cas N°1 : Votre candidature concerne la rentrée du parcours Certification globale du CAFERUIS:



Du 14 septembre 2026 au 15 novembre 2027

Cas N°2 : Votre candidature concerne la rentrée du parcours Certification par blocs de compétences :



Bloc de compétences 1 « Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale » (150h) :
De Septembre 2026 à février 2027



Bloc de compétences 2 « Manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale » (100h) : De janvier 2027 à juin 2027



Bloc de compétences 3 « Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale » (60h) : de mars 2027 à Juin 2027



Bloc de compétences 4 « Contribuer au projet d'établissement ou de service » (90h) :
De janvier 2027 à novembre 2027

VOTRE ETAT CIVIL

<input type="checkbox"/>	Madame	<input type="checkbox"/>	Monsieur
--------------------------	--------	--------------------------	----------

NOM (en capitales) : Prénom :

NOM de jeune fille (*pour les femmes mariées*) :

VOS COORDONNEES PERSONNELLES

Adresse

.....

Code Postal : Ville :

Tél domicile : Tél mobile :

Email :@.....

VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE

<input type="checkbox"/>	Salarié(e)	<input type="checkbox"/>	En recherche d'emploi	<input type="checkbox"/>	Autre (préciser) :
--------------------------	------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	--------------------------

■ Si Salarié(e)

Intitulé du poste :

.....

.....

Fonctions exercées :

.....

Nom et adresse de la structure employeur :

.....

.....

Tél :

.....

Email :

.....@.....

.....

Stagiaire en situation de surdit  OUI NON

N cessitant un accompagnement LSF ¹ OUI NON

ALLEGEMENT DE FORMATION SOUHAITE

(Dans le cadre des dispositions de l'arr t  du 31 ao t 2022 relatif au Caferuis)

OUI NON

➤ Joindre une demande  crite accompagn e des pi ces justificatives

La d cision finale est prise en fonction des r sultats du test de positionnement r alis    l'entr e en formation.

LE FINANCEMENT PREVU POUR LA FORMATION

Pr cisez le mode de financement envisag  (plan de formation, contrat/p riode de professionnalisation, CPF, OPCOou personnel) :

➤ Joindre toutes pi ces justifiant du mode de financement retenu (attestation de prise en charge de l'employeur ; de l'organisme financeur

Coordonn es de l'organisme financeur pour l'envoi de la convention de formation le cas  ch ant :

.....
.....

Pour mon inscription   la s lection des candidats   la formation pr parant au CAFERUIS, je vous adresse, ci-joint, un ch que de 80 euros   l'ordre de EFPP/Caferuis.

En cas de d sistement du fait du candidat, les frais d'examen restent acquis   l'EFPP.

Je d clare avoir pris connaissance des modalit s d'admission, du r glement de fonctionnement, des conditions g n rales de vente et du projet p dagogique (t l chargeables sur le site www.efpp.fr), et certifie l'exactitude des renseignements fournis

La signature vaut pour acceptation de l'ensemble des  l ments du dossier

Date :

¹ Les interpr tes de langue des signes restent   la charge du stagiaire pendant la formation.

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

<input type="checkbox"/>	Photo d'identité à coller sur la présente fiche
<input type="checkbox"/>	Note écrite explicitant votre parcours et visant à évaluer la manière dont vous envisagez la fonction d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale, votre aptitude et votre motivation à l'exercice de la profession (un portfolio peut être joint en annexe).
<input type="checkbox"/>	CV avec copie des diplômes et/ou titres obtenus (les diplômes étrangers doivent obligatoirement être certifiés par le Rectorat du domicile) et des certificats d'employeurs et/ou attestations d'expériences, salariées ou bénévoles
<input type="checkbox"/>	Attestation pôle emploi pour les demandeurs d'emploi
<input type="checkbox"/>	En cas de demande d'allègement, lettre justificative
<input type="checkbox"/>	Les droits de sélection à verser par chèque, portant au dos vos nom et prénom.
<input type="checkbox"/>	Justificatifs de financement de la formation
<input type="checkbox"/>	Fournir l'attestation de reconnaissance de travailleur handicapé ²

Accessibilité handicap²

En sa qualité de ERP (Etablissement Recevant du Public) et dans sa démarche inclusive d'accueil de tous les publics, L'EFPPa mis en place des aménagements pour faciliter l'accueil, l'accès et la circulation de toute personne en situation de handicap tant au niveau de l'aménagement de ses espaces : un ascenseur, des portes automatiques... que dans l'accompagnement de ces publics (détails consultables sur notre site www.efpp.fr).

Une référente santé-handicap de l'EFPP accompagne les étudiants ayant des besoins spécifiques, qui le souhaitent, dans leur parcours de formation.

²Textes d'application : loi du 11 février 2005 et Articles L. 114 et L. 123



MODALITES D'ADMISSION – Septembre 2026

Conditions d'accès à la formation

La formation au CAFERUIS est ouverte aux candidats qui détiennent l'un des diplômes suivants :

1. Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé à l'[article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles](#) classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ;
2. Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles ;
3. Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles
4. Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles.

Les candidats cités aux 3° et 4° doivent respectivement justifier d'une expérience professionnelle, de deux ans et de quatre ans réalisés dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire. Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger doivent fournir une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré. Cette attestation est délivrée, à la demande du candidat, par un organisme habilité à cet effet.

Sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de candidature :

1. Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ;
2. Les candidats ayant préalablement acquis un ou plusieurs domaines de compétences du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale en application des articles R. 451-20 à R 451- 24 du code de l'action sociale et des familles dans leur rédaction antérieure au décret numéro 2022- 1208 du 31 août 2022 susvisé ;
3. Les candidats ayant préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale en application des articles D.451 20 à D.451-24 du code de l'action sociale et des familles.

À l'exception des candidats relevant de l'article 3, l'admission en formation conduisant au certificat d'aptitude, aux fonctions d'accompagnement et de responsable d'unité d'intervention sociale fait l'objet d'une sélection sur dossier puis d'un entretien.

Modalités d'inscription et d'admission

Le candidat télécharge et complète le dossier de pré-inscription et l'adresse par voie postale à L'EFPP. L'EFPP convoque ensuite le candidat à l'entretien individuel puis lui adresse, sous huitaine, la décision du jury. En cas d'avis favorable, le candidat confirme par écrit sa décision d'entrer en formation pour la prochaine rentrée. Une commission d'admission - composée du directeur général ou du directeur de la formation continue ou de leurs représentants, du responsable pédagogique de la formation et d'un cadre de l'action sociale - arrête la liste des candidats admis à suivre la formation (promotion de 25 stagiaires maximum) et la soumet à la DRIETS IDF.

Durée et calendrier

820 heures³ de Septembre 2026 à Novembre 2027 dont 400h d'enseignement théorique organisés à raison de 4 à 5 journées de regroupement par mois et 420h de stage pratique (soit 12 semaines de 35 heures) hors allègements.

³Selon le cursus du candidat, le jury d'admission peut lui accorder un allègement de formation du stage pratique de 210 h.

AUTORISATION DE L'EMPLOYEUR A SUIVRE LA FORMATION

Je soussigné(e) :

.....

.....

Autorise Madame, Mademoiselle, Monsieur :

.....

à suivre la formation CAFERUIS qui se déroulera à l'EFPP de Septembre 2026 à Novembre 2027 (400 heures + stage).

Fait à le

Signature et cachet de l'employeur

ATTESTATIONS DE PRESENCE EN CENTRE DE FORMATION :

Les attestations sont à envoyer mensuellement :

<input type="checkbox"/>	Au stagiaire	<input type="checkbox"/>	A l'employeur
--------------------------	--------------	--------------------------	---------------

Si employeur, organisme destinataire :

.....

Nom, prénom :

.....

.....

Fonction :

Service :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Fait àle

.....

Signature et cachet de l'employeur

Signature du salarié